



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-94055>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **25-94055**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHU Grenoble Alpes

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Maintenance des postes électriques HTA/BT, Maintenance du système de reconfiguration de boucle et délestage, Maintenance du système de téléconduite de boucle de délestage

Description : Maintenance des postes électriques HTA/BT, Maintenance du système de reconfiguration de boucle et délestage, Maintenance du système de téléconduite de boucle de délestage

Identifiant de la procédure : 5783952c-b037-42aa-8993-5b53b83073b1

Identifiant interne : 2025T170

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50116100 Services de réparation de systèmes électriques

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires : Les lieux d'écution sont indiqués à l'article 1.1 du RC et du CCAP

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 650,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,770,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Une visite des lieux est obligatoire pour le site Nord du CHUGA. Elle est facultative pour les autres sites. Les modalités de visite sont indiquées à l'article 2.8 du RC. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter du 1er janvier 2026 (ou à défaut de sa date de notification si celle-ci est postérieure), jusqu'au 31 décembre 2026. Il est reconductible tacitement 2 fois par périodes successives de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans. Le montant estimatif est de 650 000 euros HT. Il est donné à titre indicatif et n'est pas contractuel. Le montant maximum annuel est fixé à 590 000 euros HT. Modalités de financement : Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel des établissements concernés. Les sommes dues au (x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Forme juridique du groupement : La forme juridique du groupement (conjoint ou solidaire) est au libre choix de celui-ci. Cependant, le pouvoir adjudicateur impose qu'en cas de groupement conjoint, le mandataire soit solidaire des autres membres. Des clauses de réexamen sont prévues à l'article 5 du CCAP.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Droit transnational applicable : Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Maintenance des postes électriques HTA/BT, Maintenance du système de reconfiguration de boucle et délestage, Maintenance du système de téléconduite de boucle de délestage

Description : Maintenance des postes électriques HTA/BT, Maintenance du système de reconfiguration de boucle et délestage, Maintenance du système de téléconduite de boucle de délestage

Identifiant interne : 2025T170

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50116100 Services de réparation de systèmes électriques

Options :

Description des options : Réalisation de prestations similaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier au titulaire du contrat, en application de l'article R.2122-7 du code de la commande publique, des contrats ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui seront confiées à l'issue de la présente consultation et ce, dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence. La durée pendant laquelle ces nouveaux contrats pourront être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du contrat

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires : Les lieux d'exécution sont indiqués à l'article 1.1 du RC et du CCAP

5.1.3 Durée estimée

Durée : 36 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 650,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,770,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Une visite des lieux est obligatoire pour le site Nord du CHUGA. Elle est facultative pour les autres sites. Art. IV du CCTP : niveau d'habilitation électrique et niveau de qualification requis - à fournir dans l'offre (cf. grille de réponse technique).L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter du 1er janvier 2026 (ou à défaut de sa date de notification si celle-ci est postérieure), jusqu'au 31 décembre 2026. Il est reconductible tacitement 2 fois par périodes successives de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans. Le montant estimatif est de 650 000 euros HT. Il est donné à titre indicatif et n'est pas contractuel. Le montant maximum annuel est fixé à 590 000 euros HT. Forme juridique du groupement : La forme juridique du groupement (conjoint ou solidaire) est au libre choix de celui-ci. Cependant, le pouvoir adjudicateur impose qu'en cas de groupement conjoint, le mandataire soit solidaire des autres membres.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Prix (voir article 6.2 du RC pour le détail)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique (Décomposée en sous-critères : voir article 6.2 du RC et grille de réponse technique)

Description : Valeur technique (Décomposée en sous-critères : voir article 6.2 du RC et grille de réponse technique)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement durable

Description : Développement durable (Décomposée en sous-critères : voir grille de réponse développement durable)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2835059&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2835059&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variante : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 01/10/2025 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Modalités de financement : Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 999999

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui traite les offres : CHU Grenoble Alpes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHU Grenoble Alpes

Numéro d'enregistrement : 26380030200014

Adresse postale : CS 10217

Ville : Grenoble Cedex 09

Code postal : 38043

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Point de contact : Cellule des marchés

Adresse électronique : marches@chu-grenoble.fr

Téléphone : +33476766859

Adresse internet : <https://www.chu-grenoble.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Numéro d'enregistrement : 17380005300014

Adresse postale : 2 Place de Verdun

Ville : Grenoble

Code postal : 38022

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone : +33476429000

Télécopieur : +33476518944

Adresse internet : <https://grenoble.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : d8fe2c79-d50e-48b6-a48d-20be801b3eb8 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 21/08/2025 à 14:12

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/08/2025